

Eoliennes: les communes wallonnes au bord de la crise de nerfs

Le Soir + - 15 jui. 2021

Fort de 450 mâts, le parc éolien wallon devrait doubler en dix ans. Beaucoup de communes sont proches de l'asphyxie et entrent en résistance. Le ministre Borsus veut répondre à « une exaspération ».

Journaliste au service Politique

Quand il arpente les flancs du Mont Panisel, ce mamelon sans prétention qui fait face à sa ville, le bourgmestre de Mons aime admirer la silhouette du chef-lieu du Hainaut. Il aperçoit le profil altier du beffroi et les clochers des multiples églises. Mais aussi... les pales de deux éoliennes d'entreprises plantées du côté de Ghlin. « Mons est cernée d'éoliennes », résume Nicolas Martin, qui voudrait pouvoir préserver le décor historique.

Récemment, bourgmestre et échevins montois ont été confrontés à la demande de permis introduite par Luminus pour un parc de quatre éoliennes au carrefour des villages de Spiennes, Harmignies, Saint-Symphorien et Villers Saint-Ghislain. Le projet inquiète les riverains. Il pourrait aussi avoir un impact sur le très fréquenté cimetière militaire tout proche et sur les minières néolithiques de Spiennes classées par l'Unesco. La demande de permis a été rejetée par la Région, mais la saga n'est pas terminée.

Plus de 450 éoliennes sont actuellement déployées sur le sol wallon, même si aucune cartographie précise n'est disponible. Un nombre qui devrait doubler d'ici à 2030. La semaine dernière, l'intercommunale Idea et Engie ont annoncé un projet sur Soignies et Braine-le-Comte tandis que Luminus lançait la procédure pour deux moulins à Lessines.

Jusqu'à 200 mètres de haut

La fédération du secteur des énergies renouvelables (Edora) considère néanmoins que les choses ne vont pas assez vite : en 2020, seuls 24 nouveaux mâts sont sortis de terre pour une puissance totale de 70 MW, largement sous la barre des 100 MW qu'il faudrait atteindre chaque année pour rencontrer les objectifs fixés à la Région. L'opposition gagne du terrain, l'insécurité juridique aussi.

L'éolien, qui peut désormais culminer à 200 mètres de haut, compte parmi les sources d'énergie du futur, nul ne le conteste. Mais la Wallonie est littéralement noyée sous les projets d'investissement, les demandes de permis et les recours en tout genre. Les communes sont en première ligne dans ce débat : alors que la décision finale ne leur appartient pas, elles sont confrontées à la multiplication des initiatives, à des investisseurs offensifs et souvent à des riverains excédés.

Récemment interrogé par les députés CDH André Antoine et Anne-Catherine Goffinet, le ministre wallon de l'Aménagement du Territoire Willy Borsus (MR) a livré des chiffres impressionnants sur l'ampleur du phénomène : « En 2018, 42 projets pour 156 éoliennes ont été mis à l'étude d'incidences en Wallonie. En 2019, 80 projets pour 353 éoliennes ont été lancés. En conséquence, nous devons nous attendre à instruire plus de 150 demandes d'autorisation pour plus de 600 éoliennes dans les prochains mois. »

Les communes ne sont pas égales face à l'éolien. Les projets se concentrent et se multiplient sur les plateaux venteux. Mais beaucoup peuvent voir s'installer des mâts dans une entité voisine : c'est le phénomène de l'encercllement décrit par de nombreux élus. Les communes sont alors impliquées dans la procédure et doivent rendre des avis. Mais c'est l'administration régionale qui tranche.

De véritables forêts

Le cas de Sombreffe en province de Namur est exemplaire. Avec Gembloux toute proche, cette commune a été une des premières communes de Wallonie à accueillir des éoliennes. Mais cette fois, cela suffit, et le collège a rendu un avis négatif au dossier de New Wind : huit mâts dont trois dans l'entité. Les arguments sont classiques : biodiversité à protéger, habitations à proximité et perte de valeur pour le bâti. Mais Sombreffe dénonce surtout « l'effet d'encercllement et la constitution de forêts d'éoliennes ».

Dans le Brabant wallon, plusieurs communes font barrage comme Villers-la-Ville impliquée dans trois projets : « Nous sommes encerclés par le lobby éolien », a commenté le collège communal.

A l'inverse, Liège et sa banlieue sont jusqu'à présent protégés des moulins à vent. Aux obstacles déjà évoqués s'ajoute la présence perturbante de l'aéroport de Bierset, ses radars et ses avions. Mais comme l'expliquait récemment La Meuse, les premières éoliennes liégeoises vont bientôt fonctionner.

Et ce ne sera qu'un début : « Actuellement 101 éoliennes tournent en province de Liège, mais uniquement dans les régions de Huy, Waremme et de Verviers. Elles seront rejointes dès l'an prochain par 20 machines, dont 16 en région liégeoise. »

Depuis 2006, le seul arrondissement de Verviers a vu fleurir 31 projets éoliens. Certains ont été acceptés, d'autres refusés, les derniers sont à l'instruction. Mais au total, le potentiel à terme dépasse les 120 mâts : 6 à Trois-Ponts, 4 à Butgenbach, 5 à Malmedy, 6 à Bullange et on en passe (beaucoup). Les hauts plateaux inspirent les investisseurs.

A Bertogne, dans le Luxembourg, le collège a choisi de dire « non » par avance à tout dossier qui lui parviendrait (lire ci-dessous). Cette province devient aussi une forêt d'éoliennes : 11 mâts à Saint-Ode, 13 à Bastogne, 5 à Gouvy, 6 à Messancy, 3 à Arlon... Et 24 éoliennes sont en vue à Vaux-sur-Sûre, Paliseul, Libin, Arlon et Saint-Ode toujours, Neufchâteau et Houffalize.

Sans compter, les dossiers en rade au Conseil d'Etat : « La Wallonie souhaite évidemment rencontrer ses objectifs de production d'énergie renouvelable. Mais les projets qui vont dans ce sens font l'objet de plus en plus de litiges. Un dossier se retrouve devant le Conseil d'Etat pour la septième fois », explique le ministre Borsus. Fin de l'année dernière, 39 investissements étaient soumis au Conseil d'Etat pour 233 mâts éoliens.

Il faut sans doute se rendre à Quévy, au sud de Mons, à un coup de vent de la France, pour comprendre dans quel désarroi se trouvent certains élus locaux. Quand on demande à la bourgmestre d'énumérer les projets éoliens qui concernent son entité, Florence Lecompte (PS) a recours à un aide-mémoire sur son smartphone : « Il y en a tellement, c'est impossible de tout retenir ! »

Accrochez-vous ! A Quévy, Ventis exploite un parc de 9 éoliennes. La même entreprise a obtenu le feu vert pour un parc de 8 mâts dont 4 dans l'entité, à Givry. Ce dernier village vit déjà à l'ombre des 11 éoliennes d'Estinnes, la commune voisine.

8.000 âmes, 70 moulins

Dans les cartons et dans le smartphone de la bourgmestre viennent s'ajouter les projets suivants, à des stades d'avancement très divers : les 4 éoliennes projetées par Luminus à Harmignies (Mons), 8 autres du même investisseur à Havay-Givry et 5 encore du côté de Rouveroy, Storm projette 6 moulins à Aulnois-Blaregnies, EEF 7 autres à Estinnes toute proche, Luminus, Engie et Eneco en envisagent 6 du côté de Mons et Frameries et Windvision 6 sur Mons et 1 sur Estinnes.

« Sans oublier le projet de Villers-Sire-Nicole en France pour lequel nous ne sommes pas consultés », conclut cette élue d'une commune de 8.000 âmes qui pourrait donc être envahie ou encerclée par une septantaine d'éoliennes si tous les dossiers aboutissent...

« Moi, je suis pour l'éolien, mais pas à ce prix-là », souligne Florence Lecompte. « Les premiers mâts ont été bien accueillis. Ils servent même d'argument marketing au Chant d'Eole, le vignoble du cru. Mais les gens n'en veulent plus. Ils veulent préserver leur cadre de vie : des champs bien dégagés, des lignes d'horizon magnifiques. La commune perçoit une taxe de 8.000 euros par mat, mais rien n'y fera : nous donnerons un avis négatif à tous les projets. »

Sur le terrain, le malaise des élus locaux est évident. Willy Borsus l'a bien compris. La politique wallonne est guidée par des normes techniques et par une pax eolienica qui fixe le cadre de développement et doit être renouvelée. Une task force a été mise en place pour l'évaluer, notamment « en impliquant les pouvoirs locaux et les riverains », souligne le ministre qui assure « vouloir rencontrer très prochainement les bourgmestres tant l'exaspération est croissante par rapport à des dépôts nombreux, en cascade et à répétition. »